

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 novembre 2023

III. Approbation des subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour un montant de 23 400 €

VU l'article 12 de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE) 1102018-166 du 8 mars 2018 qui institue « une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article 1.841-5 du Code de l'éducation) ;

VU le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui fixe au minimum à 30 % les montants de la CVEC consacrés par chaque université au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants et au minimum à 15 % le financement de la médecine préventive (article D8411 I du Code de l'éducation) ;

VU la circulaire ministérielle 1102019-029 sur le suivi et la programmation de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui précise notamment les conditions dans lesquelles celle-ci assure le financement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

VU l'avis émis par la CFVU du 13 novembre 2023 ;

VU la proposition de la commission FSDIE du 26 octobre 2023 ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

La commission FSDIE relative aux projets associatifs étudiants de l'université fixe les critères de recevabilité des demandes de subventions, examine les différents projets associatifs étudiants, propose des attributions de subventions pour chaque projet retenu.

Les auditions des différents porteurs de projets se sont tenues le 26 octobre 2023. Les projets retenus pour un montant total de 23400 € figurent dans le tableau en annexe.

Le Conseil d'administration approuve les subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour un montant de 23 400 €.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	8
Total :	21

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	21
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 22/11/2023

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) de l'Université d'Orléans

Année universitaire 2023/2024 - Commission FSDIE du jeudi 26 octobre 2023 - crédits 2023 de la CVEC

Associations étudiantes	Intitulé des projets	Subvention proposée par la commission
Association des étudiants et stagiaires Sénégalais d'Orléans - AESSO	Journée culturelle des étudiants internationaux - 3 janvier 2024 Salle Fernand Pellicer - La Source	5 000€
	Journée d'intégration des étudiants Sénégalais - 11 novembre 2023 Salle Albert Camus - 11 novembre 2023	1 000€
Associations des IUTiens de Châteauroux (IUT de l'Indre)	Séjour sportif au ski - 13 au janvier 2024 La Plagne	5 000€
BDE GEA (IUT d'Orléans)	Séjour sportif au ski - 18 au 22 janvier 2024 L'Alpe d'Huez	5 000€
Clinique Juridique (UFR DEG)	"La semaine de la Clinique Juridique" janvier 2024 - campus de La Source	600€
Infasso / FIFO (IUT d'Orléans et UFR ST)	Organisation de la "Nuit de l'Info" - 7 et 8 décembre 2023 bâtiment 3IA - UFR ST	1 800€
JapGEA (IUT d'Orléans)	Combat de Sumo - 16 et 30 novembre 2023 gymnase universitaire	400 €
M2DCJ (UFR DEG)	Concours d'éloquence "Bar ô maître" - 22 novembre 2023 et 24 janvier 2023 UFR DEG - 7 ou 8 mars 2024 - Cour d'appel d'Orléans	1 500€
	Conférence sur l'art oratoire - janvier 2024 Musée des Beaux-Arts d'Orléans	1 000€
ÔCampus	Malette de prévention des risques en soirées étudiantes année universitaire 2023-2024	3 700€ 1 200€
	Organisation de l'Orlinz Cup - 5 soirées gymnases de la Source	1 400€
Polytech Orléans Racing	Préparation de 3 véhicules compétition de Kart - Mer	2 000€
Total	11 projets	23 400€ 23 900 €

Modifications apportées à la délibération envoyée aux membres du Conseil d'administration.